



Conseil Communautaire
28 janvier 2020
Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 70
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 10 janvier 2020
Date de publication : 05 février 2020

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 14/20

Objet

Désignation de
représentants pour siéger au
sein des SEMOp DOLEA Eau
et DOLEA Assainissement

Secrétaire de séance

Olivier MEUGIN

Rapporteur :

Jean-Pascal FICHÈRE

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : D. Bernardin, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, M. Berthaud, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Germond, I. Girod, A. Hamdaoui, S. Hédin, P. Jaboviste, N. Jeannet, S. Kayi, J.P Lefèvre, A. Maire-Amiot, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J.C Wambst, J. Zasempa, S. Calinon, J.L Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, M. Jacquot suppléé par J.S Bernoux, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, J.M Daubigny, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

C. Demortier à J.B Gagnoux, J. Gruet à F. Dray, P. Jobez à J. Péchinot, M. Boué à J.M Daubigny.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

J.L Bouchard, G. Soldavini, J.C Lab, E. Schlegel, D. Troncin, D. Chevalier, V. Chevriaux, G. Coutrot, J. Drouhain, R. Curly.

Par délibération du 15 décembre 2016, le Conseil Communautaire a validé les nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole prenant en compte le transfert de la compétence Eau et Assainissement. Ce transfert est obligatoire pour les communautés d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2020, en application de la loi NOTRe du 8 août 2015 et de la loi du 3 août 2018.

Dans le cadre de ce transfert de compétences, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole doit se substituer à la Ville de Dole dans tous les actes, délibérations, contrats et décisions en lien avec les SEMOp, et notamment au sein des deux contrats de délégation de service public confiés à la SEMOp DOLEA Eau et à la SEMOp DOLEA Assainissement ; par délibération du 24 octobre 2019, le Conseil Communautaire a ainsi validé l'acquisition de la totalité des actions détenues par la Ville de Dole au sein des SEMOp DOLEA Eau et DOLEA Assainissement, au profit de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est ainsi devenue, à compter du 1^{er} janvier 2020, le seul actionnaire public aux côtés de l'opérateur privé.

Il convient ainsi pour la Communauté d'Agglomération du Grand Dole de procéder à la désignation de ses représentants au sein des SEMOp DOLEA EAU et DOLEA ASSAINISSEMENT dans lesquelles elle s'est substituée au 1^{er} janvier 2020, en lieu et place de la Ville de Dole.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DESIGNE** les délégués syndicaux suivants pour représenter la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au sein de la SEMOp DOLEA ASSAINISSEMENT :

SEMOP Assainissement	Titulaires
Monsieur Jean-Pierre CUINET Président du Conseil d'Administration	Jean-Pierre CUINET
	Philippe JABOVISTE
	Catherine NONNOTTE-BOUTON

- **DESIGNE** les délégués syndicaux suivants pour représenter la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au sein de la SEMOp DOLEA EAU :

SEMOP Eau	Titulaires
Monsieur Jean-Pierre CUINET Président du Conseil d'Administration	Jean-Pierre CUINET
	Jean-Marie SERMIER
	Catherine NONNOTTE-BOUTON

Fait à Dole,
Le 28 janvier 2020
Le Président, Jean Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle Services Techniques
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Elus concernés
- DOLEA

